

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

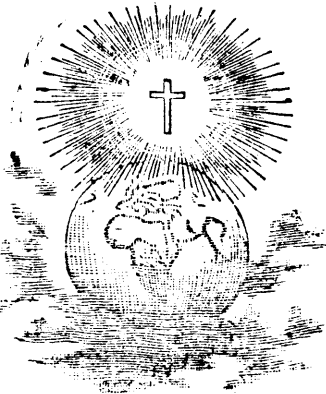
- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input checked="" type="checkbox"/> Continuous pagination/
Pagination continue |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Includes index(es)/
Comprend un (des) index |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient: |
| <input type="checkbox"/> Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: | <input type="checkbox"/> Title page of issue /
Page de titre de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Caption of issue /
Titre de départ de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Masthead /
Générique (périodiques) de la livraison |

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE
QUÉBEC

Publiée avec l'approbation de
 Son Eminence le Cardinal **TASCHEREAU**, Archevêque de Québec



Prop.-Rédacteur :

M. l'abbé D. GOSSELIN
 Curé du Cap-Santé,
 Co., de Portneuf.

Prop.-Rédacteur :

M. l'abbé D. GOSSELIN
 Curé du Cap-Santé,
 Co., de Portneuf.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Une piastre par an, payable d'avance ; le numéro 2 Cts. Toute personne qui recrute cinq abonnements a droit à un abonnement gratis. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

QUÉBEC :

DES ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DE A. COTÉ ET C^{ie}

1890

SOMMAIRE :

L'action du démon, 121.—Le pain béni, 122.—L'Eglise catholique en Suisse. (1800-1890), 124.—Recensement de 1784, 126.—Bon à savoir, 126.—Protestation de l'épiscopat Brésilien contre la nouvelle constitution, 127.—Les origines du protestantisme, 127.—L'autel, 128.—Consultation, 129.—Fantaisie parisienne, 129.—Petite chronique, 131.

FÊTES DE LA SEMAINE.

Dimanche,	16 novembre	—XXV ap. P. S. Jesaphat.
Lundi,	17	—S. Grégoire Thaum.
Mardi,	18	—Dédicace des Bas. SS. Pierre et Paul.
Mercredi,	19	—Ste Elizabeth de Hongrie.
Jeudi,	20	—S. Félix de Valois.
Vendredi,	21	—Présentation de la S. Vierge.
Samedi,	22	—Ste Cécile.



AVIS PUBLIC

EST par le présent donné que tout colon qui, d'ICI AU PREMIER MAI PROCHAIN, paiera au complet ce qu'il doit à la Couronne sur prix d'achat de terres publiques, ne sera tenu de payer que cinq ans d'intérêt seulement

La même remise est offerte aux colons sans titre qui achèteront et paieront le prix complet des terres qu'ils occupent, dans le délai susdit.

Tous ceux qui ne paieront pas dans ce délai, devront subir la révocation de leur billet de location.

Pour le paiement, on devra s'adresser à l'agent des Terres de la Couronne.

GEORGES DUHAMEL,

Commissaire des Terres de la Couronne.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 24 Octobre 1890.

Aucun journal n'est autorisé à publier cet avis sans une autorisation spéciale du Commissaire des Terres de la Couronne.

GEO. D.

PAIEMENTS D'ABONNEMENTS

M. G., curé à St-G. (Lotbinière).—M. L., curé à B. (Québec).—M. G., curé à St-O. (Dorchester).—M. P., curé à Chezsetcook.—Mlle R., C.-R. (Québec).—M. R., Ecole-Normale. (Québec).—M. S., vicaire à Lévis.—M. B., curé à E. (Témiscouata).—M. L., curé à St-C. (Nicolet).

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE QUEBEC

L'ACTION DU DÉMON

L'action du démon tient une grande place dans les annales du monde. Il a commencé sa carrière par séduire Adam et Ève, et depuis longtemps on ne compte plus les chutes qu'il a provoquées. Chose étrange ! le démon est mêlé à tout dans les affaires humaines, il entasse ruines sur ruines, et on ne veut point le voir ! C'est quand il agit davantage, qu'il se fait nier avec plus d'insistance. Jamais il n'a tant passé pour un mythe, un fantôme imaginaire, que dans notre siècle, et jamais il n'a été plus puissant et plus agissant. Heureusement que l'Église est là pour nous dire : prenez garde, car le démon est un adversaire redoutable par sa force, par sa haine contre nous, et par ses incroyables artifices.

1o Le plus faible des démons est plus redoutable que le plus scélérat des hommes. Ils sont légions, et de la nature de ceux dont il est écrit " qu'ils portent le monde. " Ils embrassent tout du premier regard avec toutes ses circonstances. Jésus-Christ nomme Satan " le prince du monde, " et S. Paul, " gouverneur de ce monde. " Les démons redoutables par leur nature, leur nombre et leur discipline, remplissent l'air de leurs bataillons acharnés à nous perdre.

2o Le démon ne rêve qu'une chose : nous faire du mal, décharger sur ceux qui sont les images de Dieu, sa rage impuissante contre Dieu, remuer ciel et terre pour faire des damnés comme lui, et nous attaquer de toutes les manières.

3o La première ruse de Satan, c'est d'observer exactement les endroits les plus faibles pour entrer dans notre âme. La seconde, c'est qu'il ne propose pas le crime ouvertement, mais par voie d'insinuation. Le drame du paradis terrestre en fournit un exemple. La troisième est de déguiser les vices et de métamorphoser les vices les plus grossières. La quatrième ruse de Satan est de

chercher la passion dominante de chacun, afin de nous tonter avec plus de succès.

Le démon est donc bien véritablement un adversaire redoutable par sa force, par sa haine et par ses ruses.

Par quels moyens nous prémunir ?

1o Par la prière attentive, humble et fervente ; 2o par la vigilance sur nos pensées, nos sentiments, nos impressions, nos conversations, nos relations et nos lectures ; 3o par la coopération à la grâce et une vie chrétienne.

Si nous prions, si nous sommes vigilants, si nous méditons, si nous assistons à la messe, si nous recevons surtout le sacrement de l'Eucharistie, nous sommes plus forts que Satan, nous sommes au-dessus du prince de ce monde ténébreux.

LE PAIN BENIT

Pones super mensam panes
propositionis.

Vous mettez sur la table les
pains de proposition.

Exode 25-30.

Avant d'entrer dans le sujet principal de cet écrit, annoncé par le titre ci-dessus, je crois devoir faire quelques réflexions préliminaires et me permettre quelques digressions qui seront comme une sorte d'introduction et m'exempteront des notes explicatives.

Bien des changements ont été faits depuis un certain nombre d'années dans les rubriques et les cérémonies de l'Eglise en Canada ; bien des usages aussi sont disparus dans la province de Québec qui, toute entière, formait le seul diocèse de Québec avant le 13 mai 1836, jour où Mgr Lartigue fut nommé titulaire du nouveau diocèse de Montréal, dont il prit possession le 8 septembre suivant. Jusque-là on avait suivi partout et sans exception l'ancien Rituel de Québec de Mgr de St-Vallier, et le petit Manuel de Cérémonies de St-Lazare, que Mgr Plessis avait apporté de Rome en 1820 et qu'il avait fait mettre en pratique dans tout son vaste diocèse.

Il y avait donc alors complètement uniformité partout et nos bons habitants de la campagne, accoutumés à ce bel ensemble qu'ils voyaient dans toutes les églises, étaient portés à croire que ces usages et ces cérémonies faisaient partie essentielle de la religion ; aussi, lorsque furent introduits les premiers changements, plusieurs ne se gênèrent point de dire, mais bien à tort, que la religion changeait.

Non, la religion catholique, qui a été fondée par celui qui a dit : " Je suis la vérité—*Ego sum veritas,*" ne peut pas changer ; car la vérité est éternelle—*Veritas Domini manet in æternum* ; de même qu'elle ne peut pas être détruite parce qu'elle est fondée et appuyée sur le roc de Pierre contre lequel les portes de l'enfer ne prévaudront jamais. L'enseignement de ses dogmes et de sa morale ne peut donc pas varier ; mais ce qui peut changer ce sont les cérémonies, ses rubriques, ses usages, et cela suivant les temps et les lieux. Et encore ces changements dans l'ordre religieux sont bien moins fréquents que dans l'ordre civil.

Mgr Plessis d'abord, et ensuite Mgr Signay, qui tenaient tous deux à faire régner l'uniformité partout, avaient su donner au clergé le goût des cérémonies bien faites ; -aussi étaient-elles observées strictement et à la lettre, surtout à la cathédrale de Québec, sous le regard d'aigle du premier et sous la surveillance presque minutieuse du second. Puis après eux, Mgr Turgeon, qui avait fait le voyage de Rome avec Mgr Plessis comme secrétaire et qui conserva toute sa vie l'amour, l'estime et l'admiration qu'il avait conçus pour ce grand évêque, ne voulut jamais permettre aucun changement dans le diocèse, tant qu'il gouverna, malgré la pression étrangère qu'il eut à subir à ce sujet.

Mais a dit un poète :

" L'ennui naquit un jour de l'uniformité."

Si cela peut être vrai en général dans le monde, il y a certainement exception pour les cérémonies, les rubriques et les usages de l'Eglise où l'uniformité en tout et dans tous les pays plaît toujours, parcequ'elle va si bien avec l'unité d'enseignement perpétuellement donné par son chef suprême et infaillible.

On pourrait donc regretter cette uniformité d'autrefois, qu'on ne retrouve plus aujourd'hui dans la province de Québec, si l'abandon qu'on en a fait n'avait pas été déterminé par le désir si louable de se rapprocher de plus en plus des usages de Rome, que cette mère de toutes les Eglises tend constamment à établir dans l'univers catholique. Cette pensée suffit à tout bon catholique pour accepter volontiers les efforts faits pour atteindre ce but.

Disons aussi dès à présent qu'au moins ce qui n'a pas changé, surtout à la Basilique de Québec, c'est la dignité dans les cérémonies du culte. Lorsque, par exemple, S. E. le Cardinal Taschereau officie dans les grandes solennités, tout se fait avec une majesté dans l'officiant, une dignité dans les ministres sacrés et une régularité dans les séminaristes, qu'on admirerait à Rome même. Tous ceux qui ont pu être présents, dimanche le 18 mai dernier,

au sacre de Mgr Blais et voir la pompe qui y a été déployée, peuvent rendre témoignage de la vérité de ce que je viens de dire.

Si je ne craignais pas d'ennuyer les lecteurs de la *Semaine Religieuse*, auxquels je me présente trop souvent, j'entreprendrais de parler, dans une suite d'articles séparés, des différents changements qui se sont faits à ma connaissance, non seulement dans l'ordre religieux, mais aussi dans l'ordre civil et matériel ; de ce que j'ai vu autrefois et de ce qu'on ne voit plus à présent ; de ce qu'on voit aujourd'hui et de ce qu'on ne voyait pas autrefois..... de mes souvenirs enfin qui remontent à plus de 65 ans, "*grande ævi spatium*, grand espace de temps," comme disait Tacite. Et dans un jeune pays comme le nôtre, où tout marche à pas géant dans la voie du progrès, que de changements pendant ces 65 ans ! Mais cela me conduirait trop loin.

L'ABBÉ CHS TRUELLE.

(A suivre.)

L'Eglise catholique en Suisse. (1800-1890). (1)

La situation religieuse n'est pas meilleure dans le Tessin que dans le diocèse de Bâle, comme nous allons le voir.

Le Tessin, réuni à la Suisse en 1803, comme on l'a déjà dit, forme un canton tout catholique, dont la population, en 1870 s'élevait à 130,000. Malheureusement, les radicaux franc-maçons s'emparèrent du pouvoir en 1840, le conservèrent jusqu'en 1875, et ne s'occupèrent que de tyranniser les catholiques. Ils fermèrent tous les collèges catholiques, révoquèrent les chanoines, défendirent, sous des peines très sévères, les pèlerinages, les missions paroissiales, les retraites pastorales, le jubilé de 1850, et jusqu'au mois de Marie, même dans les maisons privées. Une amende de 25 piastres attendait le propriétaire de la maison où se serait tenu la réunion, et chaque assistant était condamné à 80 cents d'amende. Une pauvre veuve ayant chanté chez elle un cantique à la Vierge, fut condamnée pour ce crime à 80 cents d'amende.

Non content de cela, au mois de mai 1855, ce fameux gouvernement cantonal élargit une loi par laquelle il s'arrogeait le droit de patronage et de nomination à tous les bénéfices, la faculté de disposer de tous les biens ecclésiastiques, d'ériger et de supprimer

(1) Voir à partir du No 35 (1890), jusqu'à ce jour.

des paroisses ; il accordait aux communes la permission de révoquer en tout temps leur curé et d'en nommer un nouveau ; le *placet* était exigé pour tout acte pontifical et épiscopal ; les curés étaient tenus de lire en chaire tous les actes de l'autorité civile ; enfin on défendait aux évêques de Côme et de Milan d'exercer leur juridiction dans le Tessin, défense que le gouvernement fédéral sanctionna le 12 juillet 1859. Depuis lors, le canton du Tessin se trouve officiellement en dehors de la hiérarchie catholique, et toutes les avances de Pie IX pour faire cesser cette situation navrante, furent repoussées. Tous ces faits sont longuement exposés dans un mémoire adressé en 1871 par tous les évêques de Suisse, à la Diète fédérale.

A l'époque où parut ce remarquable mémoire, on était au lendemain des définitions du Concile du Vatican, et la persécution, dont nous allons faire succinctement l'histoire, allait s'étendre à toute la Suisse.

Le prétexte fut vite trouvé pour entamer la lutte. Une dizaine de mauvais prêtres sur 675 que comptait alors le diocèse de Bâle, protestaient bruyamment contre l'infailibilité du Pape. Mgr Lachat, après avoir temporisé aussi longtemps que possible, se vit forcé d'interdire les deux plus compromis. Ce fut le signal de la campagne ; et sur les neuf cantons qui composent le diocèse de Bâle, deux seulement, Lucerne et Zug, restèrent fidèlement attachés au premier pasteur du diocèse. Les choses marchèrent rondement. Le 17 janvier 1873, cinq cantons destituèrent l'évêque de Bâle ; le 16 avril, il est expulsé de son évêché ; le 18 septembre, on interdit au clergé du Jura bernois, au nombre de 72 prêtres, toute fonction ecclésiastique, parcequ'ils ont protesté en faveur de leur évêque ; et le 12 décembre, le conseil fédéral rompt tous rapports diplomatiques avec Rome.

Voici la situation religieuse du Jura bernois, à la fin de 1873 : culte catholique supprimé dans 76 paroisses et ne pouvant s'exercer que dans les granges et les hangars ; prêtres chassés des églises, des presbytères, des écoles, des hopitaux, et sous les plus futiles prétextes, emprisonnés et jetés pêle-mêle avec les pires malfaiteurs. Comme toutes ces tracasseries ne suffisaient pas pour faire reconnaître les prêtres intrus, un décret du 31 janvier 1874 expulsa du canton de Berne tous les prêtres fidèles, au nombre de 87.

(A suivre).

Recensement de 1784

VILLES.	NOMS.	Séminal- res.		Jésuites.	Récollets.		Prêtres cureés.		Ursulines.	Hôtel-Dieu	Hôpital Général.	Congré- gation
		Evêq.	Frèr.	Pères.	Pères.	Frères.	Prêtres	Filles.	Filles.	Killès.	Filles.	
Québec...	M. Desglis...	1	6	3 1 en cure	6 3 en cure.	5	46	39	32	33	12 dont 8 en mission.	
	M. Briant.....	1										
T-Rivières.....	13	21	
Montréal.....	10	1	1	2	40	32	17	48 dont 6 en mission.	
	Total.....	2	16	4	7	7	99	60	64	50	60	

FRANÇOIS BABY,
Adjudant-gén. de Milices.

Daté Québec, le 28 octobre 1784.

Six ans plus tard, en 1790, on comptait dans les mêmes districts : 3 évêques ; 146 prêtres ; 41 religieuses à l'Hôpital-Général de Québec ; 18 à l'Hôpital-Général de Montréal ; 30 à l'Hôtel-Dieu de Québec ; 30 à l'Hôtel-Dieu de Montréal ; 38 aux Ursulines de Québec ; 19 aux Ursulines des Trois-Rivières et 57 Sœurs de la Congrégation. (1)

BON A SAVOIR

A propos de la meilleure manière de faire le bien, la "Revue du diocèse d'Ancey," en dé-acord sur cette question avec un journal de son département, rapporte que ce dernier, pour appuyer sa thèse, cite le fait que "le cardinal-archevêque de Québec a, récemment, reçu publiquement à l'Université, et remercié une actrice de l'Opéra de Paris qui venait de donner des représentations au profit de diverses bonnes œuvres."

Cette allégation n'infirme en rien la manière de voir de la Revue d'Ancey, pour la bonne raison qu'elle est contraire aux faits :

(1) Rapport des Archives Canadiennes pour 1889.

1o La personne à laquelle on fait allusion, et qui, de passage à Québec, a bien voulu faire les frais d'une soirée en faveur des pauvres de l'Hôpital du Sacré-Cœur, n'est pas une actrice de l'Opéra de Paris, mais une cantatrice canadienne dont ses compatriotes sont justement fiers, très respectable et excellente chrétienne.

2o Le Cardinal Archevêque de Québec ne l'a pas reçue publiquement à l'Université, mais c'est elle-même qui, au salon de l'Université, est allée offrir l'hommage de son respect à Son Éminence ; et c'est là, privément, qu'elle a été remerciée.

L'excellente Revue d'Ancecy sera heureuse, sans doute, d'apprendre que le fait, tel que rapporté par son contradicteur, est tout à fait inexact ; et voudra bien nous permettre d'ajouter qu'il nous aurait été agréable de saisir dans ses commentaires qu'elle s'en doutait quelque peu.

Protestation de l'épiscopat brésilien contre la nouvelle constitution

Les évêques du Brésil ont adressé au chef du gouvernement provisoire, à la date du 6 août dernier, une éloquente protestation contre l'athéisme légal de la constitution projetée ; contre l'odieuse loi d'exception fulminée contre le clergé national ; contre l'expulsion préméditée de la Compagnie de Jésus ; contre la défense d'établir des ordres religieux au Brésil ; contre l'exclusion de toute instruction religieuse dans les écoles publiques ; contre la clause qui oblige, pour le mariage, à observer toutes les rubriques de l'état civil avant la cérémonie religieuse, et contre la menace de pénalités à infliger aux curés qui procèderaient à l'acte religieux avant la formalité civile.

Les origines du protestantisme

En quelle année le protestantisme est-il né ? En 1517. Et le genre humain, quel âge a-t-il ? 6000 ans bientôt. Si le protestantisme est la vraie religion, il a toujours été nécessaire au salut ; comment les hommes ont-ils pu se sauver avant son apparition ?

Quels ont été les principaux fondateurs du protestantisme ?

Luther, Calvin et Henri VIII. Le premier fut un moine apostat ; le second, un despote cruel ; et le troisième, un roi adultère conduit à l'apostasie par l'incontinence. Si le protestantisme est la vraie religion, ces misérables et ces monstres de dépravation ont donc été les organes de la divinité.

Par quels moyens les patriarches du protestantisme ont ils fait tant de prosélytes ? En proclamant l'indépendance absolue de l'esprit, en rejetant le célibat ecclésiastique, en ouvrant la porte des couvents, en détruisant toute subordination à l'autorité ecclésiastique, en niant la nécessité des bonnes œuvres, en livrant les biens de l'Eglise aux princes, en un mot, en lâchant la bride à toutes les mauvaises passions. Une religion qui compte seulement trois siècles d'existence, fondée par la plus riche collection de misérables, et propagée en flattant les plus vils instincts de la nature humaine, peut-elle être la vraie religion ? Poser la question, c'est la résoudre. Les origines du protestantisme démentent donc qu'il ne fut qu'un manteau destiné à couvrir les mœurs des ecclésiastiques débauchés, la rapacité des seigneurs, l'ambition des princes et les vices du peuple.

L'AUTEL

Ce mot, dérivé du latin *altus*, signifie *élevé*. L'autel doit être élevé du sol au moins d'une marche. Il représente la montagne du Calvaire. Il doit être muni d'une pierre consacrée, marquée de cinq croix en l'honneur des cinq plaies de Jésus-Christ, renfermer des reliques de saints martyrs, et recouvert de trois nappes blanches bénites qui représentent le suaire et les linges dont les disciples enveloppèrent le corps du Sauveur.

L'autel affecte la forme d'un tombeau. C'est une réminiscence des premiers siècles de l'Eglise qui célébrait alors les mystères sur les tombeaux des martyrs.

Il faut que les autels destinés au culte chrétien soient faits de pierre ; parceque l'autel représente Jésus-Christ, et que Jésus-Christ est la *pierre* ; parceque le divin Sauveur fut mis dans un sépulchre taillé dans le roc, parceque la pierre est solide et se procure aisément partout.

On consacre les églises, les autels et les objets inanimés, non qu'ils puissent recevoir la grâce, mais parceque les prières de l'Eglise y impriment une vertu spirituelle qui les rend aptes au culte divin.

Toutes les marques de respect données à l'autel, comme les inclinations, les baisers et les encensements, le célébrant est censé les rapporter à notre divin Sauveur lui-même.

CONSULTATION

Un enfant meurt à l'âge de 5 ou 6 ans. Son intelligence est suffisamment développée pour que l'on juge bon de lui administrer, *sous condition*, les sacrements de pénitence et d'extrême onction. On a tout lieu de croire qu'il n'a commis que des fautes vénielles. Peut-on, pour l'enterrement de cet enfant, suivre les cérémonies *De exequiis parvulorum*, ou bien doit-on l'enterrer comme les adultes ?

R. On doit célébrer les funérailles comme pour les adultes ; et les parents doivent s'efforcer de procurer aux enfants de cet âge, en danger de mort, les sacrements qu'ils sont en état de recevoir ; puis prier et faire prier pour eux après leur mort.

(*Ami du Clergé*, No 41, 1890).

FANTAISIE PARISIENNE

Un jour un monsieur descend son escalier.

Il arrive dans la rue.

Il rencontre un homme.

L'homme le regarde et dit : " Ah ! "

Le monsieur s'arrête et demande à l'homme : " Pourquoi dites-vous " Ah ! " ? Vous feriez tout aussi bien de dire " B " . "

L'homme sourit et répond : " Parbleu, je dis " Ah ! " parce que vous êtes nu-tête. On ne sort pas sans son chapeau " . "

Le monsieur met la main sur sa tête et dit : " Tiens, c'est juste. J'ai oublié de mettre mon chapeau " . "

Il remercie l'homme, remonte chez lui, met son chapeau. redescend son escalier, arrive dans la rue et rencontre un autre homme qui le regarde et qui dit : " Ah ! " . "

Le monsieur s'arrête et demande à l'homme : " Pourquoi dites-vous " Ah ! " ? Vous feriez tout aussi bien de dire " B ou C " . "

L'homme sourit et répond : " Parbleu, je dis " Ah ! " parce que vous marchez sur vos pieds. On ne sort pas sans chaussettes et sans bottines " . "

Le monsieur regarde ses pieds et dit : " Tiens, c'est juste. J'ai oublié de mettre mes bottines " . "

Il remercie l'homme, remonte chez lui, met ses chaussettes et ses bottines, redescend son escalier, arrive dans la rue et rencontre un troisième homme qui le regarde et qui dit : " Ah ! " . "

Le monsieur s'arrête et demande à l'homme : " Pourquoi dites-vous " Ah ! " ? Vous feriez tout aussi bien de dire : " B " ou " C " ou " D " . "

L'homme sourit et répond : " Parbleu, je dis " Ah ! " parce que

vous avez votre paletot, c'est vrai ; mais vous n'avez pas de gilet, vous n'avez même pas de chemise ”.

Le monsieur se tâte et dit : “ Tiens, c'est juste. J'ai mon paletot, mais je n'ai pas de gilet, je n'ai même pas de chemise ”

Il remercie l'homme, remonte chez lui, met sa chemise et son gilet, redescend son escalier, arrive dans la rue et rencontre un quatrième homme qui le regarde et qui se prépare à dire : “ Ah ! ”

Le monsieur lui met la main sur la bouche et crie : “ Vous allez me dire “ Ah ! ” n'est-ce pas, comme les autres ? Je parie que j'ai oublié quelque chose. Dites-moi tout de suite quoi ”.

L'homme sourit et répond : “ Parbleu, votre paletot. Est-ce qu'on sort on bras de chemise ”

Le monsieur touche ses bras et dit : “ Tiens, c'est juste. Je n'ai pas mon paletot.”

En effet, quand il était remonté chez lui pour passer sa chemise et son gilet, il avait retiré son paletot et, en sortant, il avait oublié de le remettre.

Furieux, il remonte chez lui, sans même penser à remercier l'homme, il se jette sur une chaise, navré, et fait la réflexion suivante :

“ Si je mets mon paletot, qu'est-ce qui va arriver ? Je redescendrai mon escalier que j'ai déjà monté et descendu pas mal de fois. Dans la rue, je rencontrerai un homme qui d'ra : “ Ah ”. Je m'arrêterai et je lui demanderai pourquoi il dit “ Ah ! ”. J'ajouterais qu'il ferait tout aussi bien de dire “ B ” ou une autre lettre. L'homme sourira et me répondra que j'ai oublié quelque chose et je remonterai.—Je ferais bien mieux de ne pas mettre mon paletot et de rester ici—et même de me coucher et de dormir.”

Le monsieur se couche et s'endort.

Au bout d'un instant, il se réveille et dit : “ Ah ! ”

Il se frotte les yeux et se demande : “ Pourquoi est-ce que je me dis “ Ah ! ” Je ferais tout aussi bien de me dire “ B ”.

Il réfléchit une minute et se répond : “ Que je suis bête ! Je me dis “ Ah ”, parce que je me suis couché tout habillé. J'ai même mes chaussures. Quand on veut se coucher dans son lit, on se déshabille. On ôte au moins ses souliers.”

Après s'être répondu ça, le monsieur se lève. Quand il est debout, au lieu de se dé-habiller, il attend une minute. Au bout de la minute, voilà qu'il se surprend encore à dire “ Ah ”.

Seulement il ne se répond plus rien, ça commence à l'agacer trop.

(L'écho de la Semaine)

PETITE CHRONIQUE

La paroisse canadienne de New-York compte actuellement 150 familles. La dette de l'église est de 40,000 piastres, et s'élèvera peut être à 75,000, une fois la nouvelle école terminée. En 1883, lorsque M. l'abbé Tétreau prit la direction de la congrégation, les affaires étaient dans un état désespérant.

Le nouveau livre du P. Didon, la Vie de Jésus-Christ, est en vente. 8,000 exemplaires ont été enlevés en cinq jours.

Huit Trappistes viennent de quitter la Trappe de Sept-Fonts, pour aller s'établir en Palestine sur la route de Jaffa à Jérusalem, près du village d'Emmaüs.

L'œuvre des comités catholiques en Italie vient d'adresser un appel à tous les catholiques, en vue de la célébration du jubilé épiscopal de S. S. Léon XIII, qui aura lieu en février 1893.

Pour un suicide annuel à Rome, de 1860 à 1870, on en compte 798 pour la seule année de 1885. L'Italie est incontestablement entrée dans la voie du progrès.

Le Congo français vient d'être divisé en deux vicariats apostoliques. Le nouveau vicaire apostolique, le R. P. Augouard, est un ancien zouave du général Charette.

Le village de Carpineto, qui s'honore d'avoir vu naître Léon XIII, vient d'inaugurer solennellement les deux fontaines par lesquelles lui est amenée l'eau potable, aussi excellente qu'abondante, dont l'a pourvu la munificence du Souverain Pontife. Ce nouveau bienfait n'est d'ailleurs que la suite de beaucoup d'autres, car c'est à Léon XIII que Carpineto doit déjà la nouvelle église de Saint-Léon, la restauration depuis les fondements des deux églises de Saint-Joachim et de Saint-Jacques, le vaste local pour les écoles de jeunes filles, l'asile-hôpital pour les vieillards pauvres et infirmes, comme aussi un observatoire météorologique. Et maintenant, mettant le comble à sa munificence, il a pourvu Carpineto d'eau potable, qui, amenée des monts voisins par un aqueduc des mieux construits, vient se déverser dans deux fontaines monumentales et placées l'une au fond de la place principale de Carpineto, et l'autre devant le palais de la famille Pecci.

Le 15^e congrès des juristes catholiques a eu lieu à Angers au commencement d'octobre dernier. 200 avocats, magistrats, professeurs laïques et ecclésiastiques assistaient à la première

séance. Mgr Fröppel a prononcé un remarquable discours où il a dit : " Demander à l'Etat la réduction des heures de travail, la fixation d'un minimum de salaire, la proportion à établir entre le profit et le salaire, tout cela c'est une théorie funeste. " Nous recommandons la lecture de ce travail à tous ceux qui suivent la question sociale.

Le R. P. Dorgère a été fait chevalier de la légion d'honneur. Le décret fait mention de "services exceptionnels." Cette fois, dit une revue ecclésiastique, la mention est une vérité.

Le 2e Congrès catholique de Saragosse, tenu sous la présidence du cardinal Benavides, a déclaré dans son message à la régente que la question romaine est internationale et qu'il faut travailler au rétablissement du pouvoir temporel. De plus, il a protesté contre la liberté des cultes, demandé l'enseignement religieux, l'interdiction des écoles non catholiques et une foule d'autres bonnes choses. C'est pour le coup que ces bons Espagnols vont être pris pour des revenants par un grand nombre.

Le bazar de l'Asile Ste Brigitte, de Québec, a rapporté un bénéfice net de \$3,500.

Lors de sa visite à Québec, le Comte de Paris a fait don de \$200 pour les institutions de charité.

S. S. Léon XIII a décidé d'accorder à chacun des zouaves canadiens une médaille *Bene merenti*.

Le T. R. Dom Benoît, de Saint-Claude, qui a visité le Canada en Août dernier, a été choisi pour venir fonder à Manitoba une maison de son Ordre. Il quittera la France au milieu de mars, avec les PP. Dom Agnès et Don Placido, et un certain nombre de colons. L'endroit choisi pour le nouvel établissement est la paroisse de Notre-Dame de Lourdes, près de Saint-Léon et de S. Alphonse. Nous croyons que cette fondation aura des avantages incalculables pour le Manitoba.

Le vicaire-général de l'Archidiocèse de Toronto, M. l'abbé Vincent, est décédé le 2 du mois courant, à un âge assez avancé.

Le *Figaro* de Paris est accusé d'avoir reçu 6,000 piastres pour avoir patronné l'emprunt italien.

GERVAIS & HUDON

IMPORTATEURS D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

DE FRANCE, D'ALLEMAGNE, DES ETATS-UNIS ET DE FABRIQUE
CANADIENNE

PIANOS :

Heintzman & Cie.,
Wm. Bell & Cie.,
Dominion & Cie.,
Decker Bros. N.-Y.,
Schiedmayer, etc.

HARMONIUMS :

Wm. Bell & cie.,
Dominion & Cie.,
Gornwall & Cie.,
Burdet & Cie.,
Scheidmayer, etc.

MACHINES A COUDRE

NEW WILLIAMS, LE DAVIS (A ENTRAÎNEMENT VERTICAL.)

COFFRES DE SURETÉ (SAFES)

VITRINES POUR COMPTOIR.

219, Rue ST-JOSEPH, ST-ROCH, UEBEC.
Téléphone, 278.

MANUFACTURE DE PERSIENNES EN BOIS CHARLAND & Cie., LAUZON-LÉVIS.

Nous invitons respectueusement le Clergé et les Communautés religieuses à s'adresser à nous quand ils ont besoin de persiennes. Nous fabriquons certainement ce qu'il y a de mieux en ce genre au Canada, comme le prouvent les prix obtenus aux expositions, et comme on peut le constater dans quantité d'églises du Canada et des États Unis, et par les échantillons que nous envoyons sur demande. Nos remerciements à MM. les curés qui nous ont honoré de leur patronage, avec prière d'une nouvelle commande si leurs églises ne sont pas entièrement pourvues.

LE CATÉCHISME des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, se vend à l'Archevêché de Québec, au prix de \$50.00 le mille. Pour toute commande de moins d'un mille, il faut s'adresser, non à l'Archevêché, mais aux libraires.

" Cette édition, dit S. E. le Cardinal Taschereau, (2e page du catéchisme), est la seule dont il est permis de faire usage dans les provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa.

H. A. MARTINEAU

MARCHAND-QUINCAILLIER

11, RUE S.-PIERRE. QUEBEC

Nous avons toujours en mains : Peintures, vitres, coutellerie, etc. Toute commande, verbale ou par lettre, est exécutée avec la plus grande diligence, sans qu'il soit nécessaire d'avoir un compte ouvert, ou d'envoyer de l'argent immédiatement. Les membres du clergé sont spécialement invités à nous honorer de leur patronage.

== VIGNOBLES CANADIENS ==

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET CIE., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la Puissance. Vin de Table ou Claret de première qualité.
Pour prix, etc, s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cie, Sandwich, Ontario, ou à M. J.-A. LANGLAIS, Québec.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

Est en vente : chez MM. F. Béland, 254, rue Saint-Jean ; L. Dronin et frère, 96, rue Saint-Joseph ; Alfred Gingras, rue Saint-Joseph, et Diles Gastouguay et Vaillancourt, 81, rue Saint-Vallier.

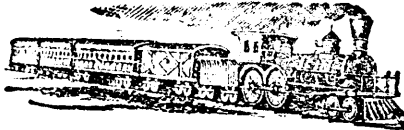
J.-B. LASNIER ET FILS

MANUFACTURIERS DE CIERGES, NOTRE-DAME DE LÉVIS

SPÉCIALITÉS : CIERGES pour services, pour Quarante-Heures, et pour culte en général ; Bougies, veilleuses, confection de FLEURS et de CROIX EN CIRE, réparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes.

PRIX REDUITS—Conditions de paiement et vente à commission ou par dépôt fait, à la volonté des acheteurs.

N. B.—La maison **LASNIER ET FILS** mérite par son honorabilité la confiance du public.



CHEMIN DE FER

*** * QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX * ***

— DE QUEBEC A STE-ANNE DE BEAUPRE —

Commencant **DIMANCHE** le 12 octobre, les trains partiront et arriveront à la **JETÉE LOUISE**, Québec :

TRAINS POUR SAINTE-ANNE :

Laissent Québec la **SEMAINE**, à 7.30 a. m., et 6.30 p. m.

Laissent **STE-ANNE**, à 5.20 a. m. et 2.50 p. m.

LES DIMANCHES :

Laissent Québec, à 7.30 a. m., 1.45 p. m. et 6.00 p. m.

Laissent Ste-Anne, à 5.55 a. m., 12.00 (midi) et 4.00 p. m.

Grande réduction pour pèlerinage de 100 ou plus.

Pour autres informations s'adresser à

G. S. CRESSMAN,

Gérant,

W. R. RUSSELL,

Surintendant